



Sommaire

- I. Objectifs pédagogiques
- II. Public visé & pré-requis
- III. Durée
- IV. Moyens pédagogiques & techniques
- V. Contenu de la formation
- VI. Evaluation & suivi
- VII. Formateurs
- VIII. Tarifs
- IX. Accessibilité aux personnes handicapées
- X. Modalités & délais d'accès
- XI. Informations complémentaires

I. Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les consignes de sécurité incendie propres à l'entreprise ;
- Savoir identifier la nature d'un feu et être capable d'utiliser l'agent extincteur approprié ;
- Être capable d'identifier les moyens d'extinctions et de s'assurer de leur bon état et de leur accessibilité ;
- Être capable de connaître le rôle des équipiers d'évacuation ;

I. Objectifs pédagogiques (Suite)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Savoir alerter, ou faire alerter, les Services de Secours, les accueillir et les diriger.

II. Public visé & pré-requis

Public visé :

La formation « Guide & Serre File - Recyclage » est destinée à l'ensemble des personnels de l'entreprise.

Pré-requis :

Il est nécessaire d'avoir suivi la formation initiale pour pouvoir participer au recyclage.

Nous évaluons les connaissances du stagiaire à travers un questionnaire d'entrée lors de l'inscription.

III. Durée

La durée de l'action de formation est de « 0.5 Journée » soit « 3 heures 30 ».

IV. Moyens pédagogiques & techniques

Moyens pédagogiques :

Notre pédagogie sera basée sur une alternance en apport théorique et mise en situation pratique.

Nous utiliserons un vidéoprojecteur, un paper-board, un support de formation de diaporama numérique ainsi que des supports numériques de travail (Sources Journal Officiel de la République Française, INRS, Code du Travail).

Des temps d'échanges avec le formateur seront régulièrement mis en place.

Moyens techniques :

- Les locaux de l'entreprise ;
- Un point de rassemblement matérialisé ;
- Des fumigènes (optionnel).

V. Contenu de la formation

Jour 1 - Matin - 9 h 00 à 12 h 30 :

Séquence 1 : « Présentation » :

Partie 1 - Présentation des stagiaires et du formateur

Partie 2 - Présentation des objectifs, du programme et de l'organisation de la formation

Partie 3 - Questions et attentes des stagiaires

Séquence 2 : « Formation Théorique » :

Chapitre 1 - Présentation Réglementaire

Chapitre 2 - Les Causes et Conséquences de l'Incendie

Chapitre 2 - Partie 1 : Les Causes du Feu

Chapitre 2 - Partie 2 : Les Conséquences de Feu

Chapitre 3 - Le Triangle du Feu et les Différentes Classes de Feu

Chapitre 3 - Partie 1 : Le Triangle du Feu

Chapitre 3 - Partie 2 : Les Classes de Feu

Chapitre 3 - Partie 3 : Vitesse de Propagation

Chapitre 4 - Les Modes d'Extinctions du Feu

Chapitre 4 - Partie 1 : Les Extincteurs Portatifs

Chapitre 4 - Partie 2 : Techniques Communes d'Utilisation des Extincteurs

Chapitre 5 - Importance de l'Evacuation lors d'un Incendie

Chapitre 5 - Partie 1 : Principe d'Evacuation

Chapitre 5 - Partie 2 : Quelques Chiffres

Chapitre 5 - Partie 3 : Les Effets de l'Incendie sur l'Homme

Chapitre 6 - Signal d'Alarme, Alerte aux Services de Secours

Chapitre 7 - Moyens Concourants à la Mise en Sécurité du Personnel

Chapitre 7 - Partie 1 : Les Issues de Secours et le Balisage de Sécurité

Chapitre 7 - Partie 2 : Le Plan d'évacuation

Chapitre 7 - Partie 3 : Le Point de Rassemblement

Chapitre 7 - Partie 4 : Le Personnel d'Evacuation

Chapitre 8 - Rôle des Différents Acteurs : Chargés d'Evacuation, Guides Files, Serres Files

Chapitre 8 - Partie 1 : Le Guide File

Chapitre 8 - Partie 2 : Le Serre File

Chapitre 8 - Partie 3 : Le Responsable d'Evacuation

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

V. Contenu de la formation (Suite)

Jour 1 - Matin - 9 h 00 à 12 h 30 : (Suite)

Séquence 2 : « Formation Théorique » : (Suite)

Chapitre 9 - Les Consignes en Cas d'Evacuation

Chapitre 9 - Partie 1 : Evacuation

Chapitre 9 - Partie 2 : Réintégration

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

Séquence 3 : « Formation Pratique » :

Partie 1 - Le matériel et les outils :

Sous - Partie 1 : Présentation du matériels et des outils

Sous - Partie 2 : Utilisation du matériels et des outils

Partie 2 - Mise en situation :

Sous - Partie 1 : Visite du Site, Repérage des Moyens d'Extinctions

Sous - Partie 2 : Réalisation d'une évacuation suite à la mise en place d'un scénario

Sous - Partie 3 : Retour en salle et debriefing de l'exercice

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

Séquence 4 : « Evaluation sur la validation des acquis » :

Partie 1 - Evaluation Théorique (QCM : 20 Minutes) :

Partie 2 - Correction de l'Evaluation Théorique avec le formateur

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

Séquence 5 : « Evaluation de la formation » :

Partie 1 - Questions et retour sur le programme déroulé et les objectifs annoncés

Partie 2 - Evaluation individuelle à chaud de la formation

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

VI. Evaluation & suivi

Evaluation :

Les stagiaires seront évalués de façon informelle tout au long de la formation afin de vérifier notamment leurs aptitudes à :

- Repérer les dégagements et le point de rassemblement dans l'entreprise ;
- Effectuer une analyse rapide lors d'un incendie et savoir prendre les bonnes décisions afin d'évacuer en toute sécurité ;
- Guider le personnel vers le point de rassemblement ;
- Informer le responsable d'évacuation sur la progression de l'évacuation.

En fin de formation, le stagiaire passera une évaluation théorique de 20 minutes sous forme de QCM.

Suivi :

Une feuille d'émargement sera signée à la demi journée.

Un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire en fin de formation.

VII. Formateurs

Nos formateurs sont des professionnels qualifiés et expérimentés du métier de la sécurité incendie.

L'organisme de formation dispose d'un processus de sélection et de désignation des formateurs en tenant compte des exigences en matière d'indépendance et d'impartialité ainsi que de leurs compétences.

L'organisme s'assure que ses formateurs détiennent une expérience professionnelle en lien avec le domaine de la sécurité incendie qui est à l'ordre du jour de l'examen.

Nous nous assurons de la qualification et du développement des connaissances et des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre nos prestations de formations à travers des entretiens professionnels, des formations continues des formateurs, des échanges de pratiques, des plans de développement des compétences,

VIII. Tarifs

Formation Intra Entreprise : Tarif par Groupe : 350 € *

* Tarif € HT - Hors Taxes

IX. Accessibilité aux personnes handicapées

Notre organisme de formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation conformément à la loi du 5 Septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel ».

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Monsieur Julien TOURNIER par téléphone : 02.51.70.17.35 ou par mail : contact@naoned-formations.fr

X. Modalités & délais d'accès

Cette formation est dispensée en présentiel.

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter 14 jours avant le début de la formation : Monsieur Julien TOURNIER par téléphone : 02.51.70.17.35 ou par mail : contact@naoned-formations.fr pour que nous prenions le temps d'analyser vos besoins et d'évaluer les connaissances des stagiaires à travers un questionnaire d'entrée.

A votre demande, nous sommes en capacité d'ouvrir une session de formation sous 10 jours ouvrés.

Une fois ces étapes validées, nous vous adresserons (contrat ou convention de formation) et une convocation sera envoyée au stagiaire par mail une semaine avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

XI. Informations complémentaires

Dates & Sessions : Nous consulter : Par mail : contact@naoned-formations.fr

Par téléphone : 02.51.70.17.35

Ou sur notre site internet : <https://www.naoned-formations.fr>

Nombre de Stagiaires par Session : Le nombre de stagiaire minimum pour maintenir une session est fixée à 4.

Par ailleurs, le nombre de stagiaire maximum est établi à 15.